

Accord préalable
pour le recrutement d'un apprenti-ingénieur inscrit à Midisup
en formation à IMT Mines Albi

Je soussigné(e) _____

fonction _____

représentant(e) de l'entreprise _____

confirme vouloir recruter en contrat d'apprentissage :

M. ou Mme _____

pour une formation d'ingénieur généraliste, en 3 ans, à IMT Mines Albi en convention avec Midisup suivant l'article L. 6231-1 du code du travail, à compter du 30 septembre 2024.

J'ai pris connaissance de l'article L.6241-4 du code du travail* ainsi que des modalités de la formation et du processus de recrutement sur :

<https://www.imt-mines-albi.fr/fr/recrutement-apprenti-ingenieur>

J'ai bien noté que l'obtention du diplôme d'ingénieur est conditionnée par la réalisation d'un (ou plusieurs) séjour(s) à l'étranger, dans un pays hors Europe francophone : la durée totale de mobilité doit être approuvée par la commission de validation ad-hoc (durée recommandée par la CTI : 14 semaines). Elle devra être réalisée en dehors des périodes à l'école et des congés payés et si possible dans une entreprise d'accueil.

J'ai bien noté que la formation académique se déroule, chaque année, en partie sur le site de l'école des Mines et en partie sur le site de l'entreprise, sous forme de séances de travail en autonomie planifiées et encadrées (TAPE).

Répartition du temps annuel moyen de l'apprenti		
Lieu	IMT Mines Albi	Entreprise
		450 h
Activité	Formation académique	Formation professionnelle
	600 h	1000 h

A _____, le _____

Signature et cachet de l'entreprise

* L'article L.6241-4 du code du travail prévoit que les entreprises employant un apprenti apportent un concours financier à l'Organisme de Formation où est inscrit cet apprenti. Le tarif de la formation est de 11000 €/an avec une prise en charge partielle ou totale par les OPCO. Vous bénéficiez de différentes aides, pour plus d'informations consultez la page internet de Midisup.

<https://midisup.com/entreprises/le-financement-de-lapprentissage/>